



M-4 - DÉCEMBRE 2021

Millas

et VOUS

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MILLAS



**L'Église
Sainte-Eulalie
de Millas,**

**un joyau
méconnu**

LE MOT DU MAIRE

Jacques GARSAU



Notre vie collective reprend ses droits à Millas !

Malgré les incivilités toujours présentes, peu à peu Millas se transforme, la ville reprend vie. Après les animations de l'été, voilà que l'automne a ses succès, la soirée effrayante avec l'animation des remparts, la fête de la châtaigne et de la citrouille...

Une nouvelle facette de notre village prend forme, avec quelques fois des réticences au changement. Les sportifs eux aussi font rayonner notre village, la puissance de l'équipe de US Millas, le dynamisme de notre club de pétanque, la force de nos boxeurs...

Le Club des aînés change de visage. Après plus de 15 ans, c'est Anna Madine qui remplace Carmen Bolorinos que je tiens à remercier pour son dévouement et son investissement. Nouveaux dirigeants, nouvelles orientations...

Vous verrez, avec un peu de patience, tout change, tout se transforme.

Avec en décembre, le traditionnel marché de Noël organisé par la Millassoise le 5 décembre, la « résurrection » de la fête votive de la Sainte Eulalie le 10 décembre, le pessebres à l'église Sainte Eulalie le 12 décembre, la parade de Noël le 17 décembre et un concert de Noël qui se précise, les fêtes de fin d'année seront, je l'espère, à la hauteur de vos attentes.

Un renforcement de la Police Municipale avec l'arrivée de 2 AVSP qui seront, dès le mois de décembre, affectés non seulement à la surveillance de la voie publique mais aussi à la brigade de l'environnement. Cette nouvelle brigade a pour mission le repérage et la verbalisation des actes d'incivilité et de comportements portant atteinte à l'image de la ville et à l'hygiène publique. Les déjections canines, l'affichage sauvage, le dépôt d'immondices (le long de la rivière, au contrebas des routes ou au lac), l'inaccessibilité et l'encombrement des trottoirs causés par des stationnements gênants ou des containers poubelles sont autant d'infractions aux règles que la brigade de l'environnement a pour mission d'enrayer. Mais la propreté de notre village dépend de tous, les incivilités sont partout, nos agents font leur travail et un petit geste citoyen peut rendre un grand service.

Facebook n'étant qu'un média de propagande souvent mal utilisé par des personnes tous les jours un peu plus négatives et à l'heure où la place de l'Internet devient de plus en plus importante dans notre quotidien, j'ai souhaité que le site de la commune soit entièrement réorganisé, de façon à l'améliorer en nous donnant les moyens d'une communication encore plus efficace, plus réactive et plus attractive. Je suis donc heureux de vous présenter la nouvelle version de notre site internet, dotée d'une interface graphique adaptée aux nouvelles technologies du Web et qui correspondra encore mieux à vos besoins en matière d'information.

Vous pourrez naviguer avec plus de fluidité et accéder plus rapidement aux éléments de la page d'accueil et aux différentes rubriques du menu.

J'espère que ce nouvel outil facilitera vos démarches administratives et sera un moyen d'information apprécié des nouveaux habitants de la commune.

Vous souhaitant une belle fin d'année 2021, soyez assurés, entourés de mon équipe, de mon entier dévouement et ma totale détermination.

Jacques GARSAU,
Maire de Millas

Conseiller Département Canton « Vallée de la Têt »

www.mairie-millas.fr

L'ÉGLISE SAINTE-EULALIE DE

D'après la légende, Sainte-Eulalie aurait vécu au III^{ème} ou au IV^{ème} siècle sous l'empereur Dioclétien. Elle aurait été martyrisée à l'âge de 13 ans, car elle refusait de renier sa foi chrétienne. Après qu'elle fût clouée nue sur une croix, ses cheveux se mirent à pousser pour qu'elle puisse conserver son intimité. On raconte également que alors qu'elle adressait à Dieu une prière pour être sauvée, ses bourreaux virent une colombe sortir de sa bouche.

L'église paroissiale Sainte-Eulalie de Millas est une église de style roman. Nichée au centre du village et classée monument historique en 1965, les origines de cette église paroissiale pourraient remonter au début du XII^{ème} siècle.

Le clocher, construit en galets de rivière éclatés au marteau, culmine à 27 mètres. Un des éléments majeurs de cette église est incontestablement sa tribune, nous ne pouvons qu'être émerveillés par ce décor.

■ Sa somptueuse tribune peinte

Réalisée dans les années 1440-1442, l'admirable tribune semble s'inscrire dans une importante campagne de restauration de l'église, suite au terrible séisme de la Chandeleur en 1428.

Avec ses 54 têtes sculptées, ses blasons peints et sa polychromie combinant le rouge, le blanc, le bleu, la monumentale tribune de l'église Sainte-Eulalie de Millas est une œuvre d'art exceptionnelle et injustement méconnue. C'est un des plus remarquables témoignages du savoir-faire des artistes et artisans roussillonnais du XV^{ème} siècle.

Majoritairement composée de visages masculins et féminins, à la fois réalistes et fantaisistes, elle comporte aussi des créatures monstrueuses et des gueules d'animaux (singe et lion).

Ces têtes sculptées correspondent probablement à toutes les personnalités de la ville ayant participé à financer la construction de la tribune.

Les références religieuses sont également présentes avec une formidable représentation du prophète Moïse.

Inspirée par la tribune de l'immense église des Carmes de Perpignan détruite par un incendie en 1944, la tribune de Millas repose sur un élégant arc diaphragme en pierre de style gothique.

La fabrication de cette tribune est l'œuvre de PERE VIDAL, fustier à Millas.

Le décor peint quant à lui, est attribué au perpignanais BARBOTEU CAPDEVILA, et se caractérise par sa polychromie combinant le rouge, le bleu et le blanc.





MILLAS, UN JOYAU MÉCONNNU

Unique à double titre, en effet, la construction de cette tribune est exceptionnellement bien documentée, c'est l'unique charpente peinte de la France méridionale pour laquelle les contrats de commande ont été conservés. Le premier pour sa menuiserie et le second pour sa peinture.

Ces deux actes s'avèrent très précieux, et permettent notamment de donner de nombreuses informations sur les conditions de mise en œuvre de ce chantier.

Restoration

Afin d'assainir la structure, de consolider le bois et compléter le refixage de la polychromie, une restauration fondamentale sera nécessaire.

Elle permettra alors une meilleure compréhension du sens profond de cette œuvre.

Pour votre prochaine visite !

Sur cette somptueuse tribune se cache l'unique trace écrite, mais où exactement ? Et que signifie-t-elle ?



PATRIMOINE

Moulin Saint-Pierre, une histoire de famille



Avec leur Médaille d'Or obtenue au Concours Général Agricole 2020, ils viennent de confirmer l'exigence qualitative de la production et l'élaboration de l'huile d'olive du Moulin Saint-Pierre.

Un nouveau défi : L'AMANDE

Connu pour son huile d'olive, le moulin Saint-Pierre, à Millas, produit aussi désormais ses amandes. Et les deux récoltes s'effectuent avec la même machine : une première en France. Plantés il y a seulement trois ans, les 10 000 amandiers du Moulin Saint-Pierre à Millas ont livré leur première production : sept tonnes de fruits après une récolte entièrement automatisée à l'aide d'un tracteur géant qui secoue l'arbre et fait tomber les fruits dans des godets. Grâce à cette technique, les 6 hectares seront ramassés en 3 jours, garantissant la même maturité de toutes les amandes. Le choix de la variété s'est ainsi porté sur la Lauranne, la plus recherchée pour ses qualités gustatives.

La famille Planes vous attend au domaine pour partager son histoire et vous faire découvrir sa passion.

Installée à Millas, berceau de l'olivier catalan, la famille Planes cultive la terre depuis des générations.

Ce domaine, jadis entouré de vignes avec sa cave au centre de l'exploitation, sera ensuite totalement consacré à la culture de l'olivier.

Reconnu comme un des plus beaux domaines oléicoles du sud de la France, ce domaine propose une visite guidée gratuite avec une dégustation pour finir.

Le programme de Noël

Décembre

1^{er} décembre
au 31 décembre 2021
**Concours des maisons
et balcons illuminés**

(les illuminations
devront rester en place
minimum jusqu'au 10 janvier 2022)

Inscriptions : accueil mairie de Millas

5 décembre
Marché de Noël

11 décembre
Procession Sainte-Eulalie

17 décembre
Pessebre - Eglise Ste-Eulalie

18 décembre
Rifle US Millas

22 décembre
Chants de Noël - Eglise Ste-Eulalie

26 décembre
Rifle Comité Animation Culturelle

Janvier

20 au 23 janvier

**Exposition
poupées bella**

(Modifications possibles suivant la crise sanitaire)



MILLAS
et VOUS

BUDGET MUNICIPAL



FINANCES

Clarification de l'aboutissement de la renégociation de la dette

La négociation menée avec le Crédit Agricole au cours de l'année 2021 a été longue et difficile. En effet, nous n'étions pas trop en position de force pour obtenir un résultat miraculeux.

Cette négociation était indispensable pour répondre à une échéance de 1.300.000 € en juillet 2021, à anticiper pour le budget de la Régie des Eaux, le montant de 1.954.545 € et de donner à la commune une plus grande capacité d'autofinancement afin de répondre en partie aux besoins de financement de nos investissements.

Afin de clarifier aux yeux de tous les administrés l'état de la situation, l'enveloppe objet de la négociation s'élève à 9.207.861 € plus 1.954.545 € de convention de crédit affecté à la Régie des Eaux, soit un total de 11.162.407 €.

Pour mémoire, à la dette de la commune, il faut rajouter trois prêts dont le CRD (Capital Restant Dû) arrivant en fin d'échéance, s'élève à 90.000 €. Le montant des IRA (Indemnités de Remboursement Anticipé) proposé lors de la première négociation s'élevait à 1.030.412 € qui a été ramené à 923.366 €, ce qui représente un gain de près de 100.000 €. La dette de la commune s'élève donc à 10.131.228 € vs 9.207.861 €. En rajoutant la dette de la Régie des Eaux, nous arrivons à un endettement global de la commune à hauteur de 12.085.407 €.

Malheureusement, nous n'avons pu obtenir du Crédit Agricole l'annulation des frais de dossier qui sont de 24.000 €.

Les conditions des marchés financiers étant favorables pour mener cette négociation, nous permettent de faire une économie de 187.152 € sur la période de renégociation (19 ans) pour le budget de la commune. Les intérêts d'emprunts pour la Régie des Eaux s'élèvent à 248.386 €.

En conclusion, cette renégociation correspond aux objectifs énoncés plus haut avec en fine un coût marginal de 61.225 € sur la négociation globale.

Si nous avions souscrit deux nouveaux prêts aux conditions du marché (1.300.000 € + 1.945.545 €), les seuls intérêts d'emprunt auraient été de 465.000 €.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Bilan de l'extinction de l'éclairage public

Voilà maintenant plus d'un an que le Conseil Municipal a pris la décision d'éteindre l'éclairage public la nuit de 23h00 à 05h00 du matin. Ces horaires ont été adaptés pendant la période estivale de 02h00 à 05h00.

L'analyse des consommations a été effectuée sur la période d'août 2018 à juillet 2021 afin de mesurer les économies liées à l'extinction de l'éclairage public.

Période 1 : du 01/08/2018 au 31/07/2019

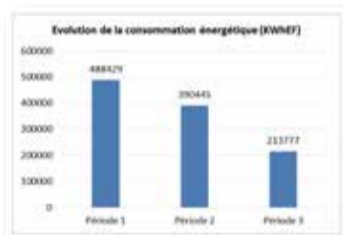
Période 2 : du 01/08/2019 au 31/07/2020

Période 3 : du 01/08/2020 au 31/07/2021



- une diminution de 20% entre la première et la deuxième période, cela s'explique par la défaillance de la maintenance entraînant des pannes d'éclairage,
- une diminution de 45% entre la deuxième et la troisième période due à la reprogrammation de nos horloges astronomiques
- donc à périmètre constant, nous avons diminué notre consommation de 56%.

Pour ce qui est des dépenses, nous avons fait des économies tout en absorbant l'augmentation des tarifs d'électricité.



- une diminution de 12.7% entre la première et la deuxième période, soit une économie de 9.448 €
- une diminution de 35.1% entre la deuxième et la troisième période, soit une économie de 22.884 €
- donc à périmètre constant, une diminution de 43%, soit une économie de 32.332 €

Ces économies permettent de financer le contrat de maintenance, mais aussi les investissements.

Maintenance de l'éclairage public

La convention portant sur la délégation de la maintenance de l'éclairage public a été signée avec le SYDEEL66 au 01 Janvier 2021. La maintenance a été confiée à Citelum qui a effectué le repérage de tous les points lumineux qui sont au nombre de 1052. Les contrôles électriques ont été réalisés afin de supprimer les risques électriques et d'identifier les équipements défectueux.

Cela a conduit Citelum à effectuer sur la période du 01/01/2021 au 31/08/2021, 193 interventions dont 98 sur des changements de lampes. Le constat est que 20% du parc n'était plus en service. Ce qui explique la baisse de consommation d'énergie en 2020.

Chaque point lumineux comporte un numéro. En cas de défaillance, les usagers sont invités à communiquer ce n° à la mairie ou d'utiliser l'application CityKomi pour effectuer la déclaration.

Les investissements

En concertation avec le SYDEEL66, nous avons engagé un programme de remise à niveau de nos installations d'éclairage public. Pour 2021, nous avons engagé les travaux suivants :

- Remplacement de 10 armoires de commande vétustes et présentant un risque électrique important
- Remplacement de 33 lanternes type boule (Allée Henri Barbusse, Lotissement le Millénaire, Place François Mitterrand) par des lampadaires à LED, ce qui permettra de faire de nouvelles économies d'énergie. Le montant total de ces travaux est de 108.720 € financé en partie par le SYDEEL66, reste à charge pour la commune 73.385 € auquel il faut déduire 22.015 € de subvention DETR.

Un programme d'investissements pour les prochaines années est en cours d'élaboration.

FIBRE

LA FIBRE ARRIVE

Les objectifs fixés par le gouvernement dans le cadre de l'actuel Plan France Très Haut Débit sont de garantir le Très Haut Débit pour tous d'ici la fin 2023. Sachez que la fibre optique est constituée d'un câble vraiment très mince (épaisseur d'un cheveu) et qu'elle permet de transmettre des données numériques à la vitesse de la lumière.

Le déploiement de la fibre optique sur la commune de Millas se fera en 2 étapes ; une première couverture à 77% de la commune d'ici fin 2022, et une seconde étape pour atteindre les 79% fin 2023.

Ce déploiement nécessite plusieurs actions :

- L'adressage des abonnés : l'agence nationale de la cohésion des territoires a lancé le programme « Bases Adresses Locales ».
- Une campagne de travaux : élagages, enfouissements, réfection de façades. Ces travaux seront en coordination entre les particuliers, les promoteurs et la commune afin de préparer le terrain et de faciliter l'installation de la fibre optique.
- L'installation des composantes du réseau.

Côté travaux, l'installation des lignes pour la fibre optique utilise les poteaux et les réseaux souterrains d'Orange. Les concessionnaires des télécom ou ERDF, portent un soin particulier sur leur accès, afin de simplifier la mise en œuvre de l'installation du réseau.

Ces contraintes sont encadrées par une réglementation ; il est de la responsabilité du propriétaire du terrain, avec le concours des opérateurs de communications électroniques, de prendre en charge les opérations d'entretien telles que le débroussaillage, la coupe d'herbe et l'élagage. (Loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique, article 85).

Côté implantation, plusieurs composants du réseau feront leur apparition : PTO, PBO, BPE, PM, NRO. Sur la ville de Millas, les NRO (Nœud de raccordement Optique) sont implantés depuis 2018 et les Points de Mutualisation sont à l'étude.



Avec les différents acteurs : sociétés de télécommunication, les collectivités, les promoteurs, les habitants et la ville de Millas, un partenariat sur l'élaboration d'un plan de déploiement sera établi.

CARRÉ MILITAIRE

Le carré militaire de Millas... un lieu oublié

Un carré militaire est un espace dédié, dans un cimetière civil, aux tombes de soldats et anciens combattants français et alliés « morts pour la France » (tués au combat ou des suites de leurs blessures lors des conflits).



Avant

Celui de Millas compte une trentaine de sépultures. Malheureusement, les pierres tombales, stèles, éléments en fer forgé, subissent les outrages du temps et l'oubli des hommes...

Il nous a donc paru comme un devoir, une évidence, d'honorer nos soldats en redonnant à ce lieu la place qui lui revient au sein de notre communauté.

Une première phase a été achevée avant l'été : nettoyage des abords, pose de ciment autour des tombes et délimitation d'un espace dédié aux commémorations.



Après

La deuxième phase consistera à mettre en peinture les bordures ainsi que la pose d'une plaque de marbre sur laquelle une épitaphe sera gravée.

C'est en collaboration avec le Souvenir français que nous œuvrons pour offrir à l'ensemble des habitants de Millas un lieu de mémoire digne et légitime, afin que ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté ne soient pas oubliés.

Cimetière

Le cimetière communal ne disposant plus de place disponible pour accueillir les défunts, il a donc été nécessaire de construire 12 enfeus (casiers) supplémentaires ainsi que 12 columbariums (cases funéraires hors sol).

Un puits de dispersion des cendres a également été construit ainsi qu'une colonne de mémoire.

Ces travaux ont été réalisés fin 2020, début 2021.

Ces investissements sont le début d'un programme plus complet qui va s'étaler sur trois ans, avec la construction de 24 enfeus et 12 columbariums sur 2021/2022/2023.

La municipalité a également établi un règlement intérieur qui est à votre disposition en mairie.



Pour plus de précisions, veuillez appeler au

04 68 57 40 07

ou par e-mail : etatcivil@mairie-millas.fr

NOUVELLE BALAYEUSE

Une balayeuse dernier cri pour la propreté de la ville

Un petit événement au Centre Technique Municipal, mais de taille. Il s'agit de l'achat d'une balayeuse SWINGO GS 256 CS SCHMIDT, aspiratrice et compacte limitée à 50 km/h, qui possède pour principale caractéristique une aspiration par dépression.

Le principe de balayage se fait par aspiration avec turbine en acier anti-abrasion à grand débit d'air (14000 mètres cube/h) placée au-dessus de la cuve à déchets. Le 3^{ème} balai frontal de voirie-désherbage mixte est commandé depuis la cabine. Le système d'humectage a une capacité en eau jusqu'à 600 litres pour l'humectage sur les balais, dans la buse et le conduit d'aspiration. La cuve à déchets de 2 mètres cube de matériaux inoxydables dispose d'une charge ultime de 2250 kg.

Comme de droit, la balayeuse a pour vocation principale le nettoyage de la ville, tous les jours au centre-ville du lundi au vendredi, et chaque jour de la semaine dans un lotissement différent.

Le besoin de ce changement était important, et une réponse intelligente lui a été apportée par le conseil municipal. Tous les élus étaient unanimes pour remplacer l'ancienne balayeuse qui nécessitait de lourdes réparations à répétition, afin de pouvoir assurer le nettoyage des rues de la ville dans de

bonnes conditions. Cette nouvelle balayeuse sera un atout et un appui très important à l'entretien de notre ville. Une formation des chauffeurs a eu lieu sur site pendant un jour lors de la mise en service du matériel. « Elle contribuera également au désherbage de notre voirie », a souligné le maire.

Cet investissement fait partie intégrante du plan de nettoyage et de désherbage de la commune qui s'inscrit dans une politique favorisant le binage et le nettoyage plutôt que les désherbants.

Cette nouvelle machine sera un plus car depuis que nous sommes passés au zéro phyto et malgré le doublement de nos personnels à cet entretien-là, les conditions climatiques ont favorisé la pousse des mauvaises herbes.

Devant le bel outil, entouré des techniciens municipaux, Jacques Garsau, maire, exprime une autre satisfaction et souligne à juste titre que le premier élément de propreté était le civisme des citoyens: « Qu'il me soit permis de remercier ceux qui dans un esprit citoyen participent au désherbage devant leur porte, le long du trottoir et, pour certains, devant la porte de nos aînés ; ils dévoilent ainsi leur attachement à notre cité dans un esprit citoyen tout à fait remarquable. »

À l'heure où un certain incivisme règne en ville autour des poubelles (sacs noirs, jaunes, déchets divers), ces gestes citoyens sont à souligner.



"PETITES VILLES DE DEMAIN"



Qu'est-ce que le programme Petites villes de demain ?

Le programme Petites villes de demain vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

Quels sont les piliers du programme Petites villes de demain ?

4 PILIERS D'ACTION :

- l'amélioration de l'habitat,
- le soutien aux commerces et aux services,
- la valorisation du patrimoine,
- l'implication des habitants dans les projets menés par le territoire.

C'est quoi une petite ville ?

En France, on considère souvent comme des petites villes les entités urbaines ayant moins de 20 000 habitants.

Comment sera la ville de demain ?

La ville de demain aura plus de verdure. Il y aura même des immeubles-forêts, des maisons-conteneurs, des villes-îles, donc des cités flottantes. Il y aura moins de pollution grâce aux transports collectifs, aux taxis volants et aux voitures électriques.

Le programme Petites villes de demain, lancé le 1er octobre 2020 permet aux villes de moins de 20 000 habitants désignées par les Préfets de bénéficier d'un soutien spécifique de l'État et de ses partenaires pour élaborer et mettre en œuvre leurs projets de revitalisation. Partie intégrante du Plan de relance, ce programme vise à conforter le rôle structurant de ces villes dans le développement des territoires ruraux.

Christine CABERAS,
Conseillère déléguée
« Petites villes de demain »



Il est à noter par ailleurs qu'aujourd'hui le personnel des services techniques est en formation pour acquérir de nouvelles compétences afin de toujours mieux répondre aux demandes des habitants.



NOËL CATALAN



PESSEBRE

Une tradition catalane

Pessebre signifie "crèche", c'est une tradition catalane que l'on retrouve également dans d'autres régions, qu'elles soient françaises ou pas.

Il faut savoir que les premières crèches sont apparues durant le moyen-âge, elles étaient à ce moment-là toujours vivantes.

Mais l'Eglise a fini par les interdire car les personnes dérivèrent peu à peu vers l'exubérance, ce qui était rejetée par l'Eglise. La religion tenait à ce qu'elles restent une représentation de la nativité simple, austère, de façon à mieux parler au peuple.

C'est pour compenser cette disparition que les populations commencèrent à faire des crèches figées.

Cette mode s'est développée à Naples au XVI^e siècle. On construisait pour l'occasion des effigies des personnages en grandeur nature, mais peu à peu on réduisit la taille.

Puis l'idée s'exporta en Provence, puis en Catalogne.

Sous la révolution, on faisait les crèches vivantes dans les maisons, puisqu'on ne pouvait plus les faire dans les églises.

Au XIX^e siècle, les crèches se sont généralisées partout en France, ce qui explique pourquoi, de nos jours, la plupart des foyers en ont une en période de fin d'année.

En Catalogne, la tradition consistant à faire des crèches vivantes est revenue à la mode. Il s'agit bien sûr d'une représentation de la nativité vivante composée d'un groupe de personnes jouant la scène de la nativité.

Un pessebre est caractérisé par des chants catalans, en solo ou en chœur, et l'on vient parfois de loin pour écouter ces chants dans l'église du village où il a lieu.



ASSOCIATIONS

Forum des associations du samedi 11 septembre

Le samedi 11 septembre dans la matinée s'est déroulé le forum des associations. Une édition 2021 marquée par une implication forte du tissu associatif millassois qui participe pleinement à la qualité de vie dans notre village.

Le parc devant la médiathèque a accueilli les 31 associations présentes, regroupées autour de 10 barnums. Chaque association a su démontrer son implication dans la dynamique de notre village.

Cette année, le nombre d'animations proposées par les clubs a sensiblement augmenté.

Le minutage était serré pour permettre à chacun de se mettre en scène.

Les sapeurs-pompiers ont débuté en simulant l'évacuation d'un blessé du 2^{ème} étage de la médiathèque. Ensuite, successivement, la boxe avec plusieurs tableaux proposés dans la matinée pour illustrer les activités variées pratiquées au club dans la semaine, le judo avec deux judokas ceinture noire qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour démontrer toute la rigueur de cet art martial.

A noter aussi la touche artistique des animations grâce à la chorégraphie présentée par les danseuses de l'école de danse.

La croix blanche, avec un effectif important de secouristes, a sensibilisé chacun d'entre nous sur les gestes qui sauvent. La mise en scène particulièrement réaliste, a suscité l'attention des spectateurs.

En fil rouge et jaune, à souligner la présence très appréciée du moto club catalan qui a fait le bonheur de nombreux jeunes pratiquants grâce à la mise en place du circuit moto en structure gonflable pendant toute la durée du forum.

Une mention particulière au comité d'animation qui a mis en place la sonorisation de la manifestation. M. LOPEZ a pris plaisir à interviewer les exposants et à mobiliser l'attention des visiteurs au moment des différentes animations.

Afin de conclure la matinée sur un moment fort, Monsieur le Maire a remis la médaille de la ville à Virginie LOMBARDO, monitrice au club de Boxe pour le niveau d'encadrement fédéral obtenu, puis à Marine VÉGARA et Fanny SÉRÉNA pour l'excellence de leurs résultats en compétition.

Enfin à M. HOET Michel pour son investissement remarquable comme président au sein du football club de la TÊT pendant de nombreuses années.

Merci donc à toutes et à tous les participants qui ont contribué à la réussite de cette édition 2021. Nous vous donnons rendez-vous en septembre prochain pour l'édition 2022.





SPECTACLE



Ecole de danse, Millas'Danse

Pour la troisième année consécutive, l'association Millas'Danse fait sa rentrée avec un tout nouveau projet artistique !!!

Millas'Danse, une association qui porte bien son nom : chant, danse, théâtre, comédie et claquettes ; toutes ces disciplines sont proposées et dispensées par un professeur diplômé d'Etat.

L'aventure commence en septembre 2019 où l'année se clôture le 26 septembre 2020 par une représentation de la comédie musicale « **Le Roi Lion** », qui s'est jouée à guichet fermé au Théâtre des Aspres, à Thuir. Malgré une première année gravée par le confinement, tous ont répondu présents. Décors, maquillages, costumes, chorégraphies, comédiens, chanteurs et danseurs... tout était au rendez-vous pour une première époustouflante !!!

Cette année 2021 n'a pas dérogé à la règle, un second spectacle s'est tenu le 9 juillet dans ce même théâtre. Malgré un protocole renforcé, mis en place pour la pratique des sports et activités culturelles, **Nataly** (Professeure de danse, Diplômée d'Etat) a su maintenir les cours, avec le plus grand soutien de **Monsieur le Maire et de son équipe**, afin de permettre aux enfants de poursuivre leur passion.

En effet, les élèves ont dû s'adapter à différents plannings et lieux, mois après mois. **Mais grâce à la motivation et à la témérité des bénévoles, des parents, et surtout des élèves, l'association a pu, une nouvelle fois, présenter un magnifique spectacle pour le plus grand bonheur à tous.**

ALORS...

A tous les acteurs professionnels, semi-professionnels et amateurs... un grand merci pour leur engagement qui a su toucher le public.

N'oublions pas tous ces bénévoles pour leur investissement qui permettent à Millas'Danse d'évoluer sereinement, et d'apporter leurs compétences et leurs connaissances afin d'offrir aux élèves les composants à la réussite de toutes représentations artistiques proposées.

Après ces deux années marquées par des confinements et des restrictions sanitaires, les élèves ont pu reprendre les cours de Jazz, de Classique et de Comédie musicale dans la joie et la bonne humeur, depuis le 18 septembre 2021.

Cette année encore, l'association travaille pour présenter un spectacle tout en couleur et riche en émotions.

Rejoignez-nous les samedis pour essayer nos cours !
Nouveauté pour cette année, des cours de Pilates.

Sinon, en attendant, nous vous donnons rendez-vous pour le spectacle, début juillet 2022, où vous retrouverez tous les acteurs et les actrices de l'association pour partager leur amour et leur passion de la danse et du chant.

Bien artistiquement, Millas'Danse



Groupe minoritaire

Suite à l'incendie du 18 juillet dernier, causant des dégâts considérables, nous avons et continuons d'apporter notre soutien aux sinistrés. Il est de notre devoir de citoyen de préserver notre patrimoine vert et de rester à l'écoute de chacun.

Attentifs aux regards des millassois, nous constatons qu'après quinze mois de fonction municipale et malgré les promesses électorales de Mr Garsau et son équipe, notre cadre de vie se dégrade à grande vitesse : éclairages des rues (allumage et extinction inadaptés), quartiers oubliés, rues et trottoirs à l'abandon, dépôts d'ordures sauvages au cœur du village et à la vue de tous.

Que dire des "lops" de l'été ?

- Concerts organisés à la hâte sans faire appel à l'expérience du comité d'animations culturelles
- Retransmission de matchs sur grand écran sans aucune communication
- Les marchés d'aquí du dimanche matin organisés en dépit du bon sens en se coupant du soutien et de la participation de l'association des commerçants.

Monsieur le maire et son équipe se sont présentés aux électeurs millassois comme étant les seuls à pouvoir embellir notre village et surtout améliorer sa situation financière après six années d'observation silencieuse au sein de la minorité ; et si gouverner, c'est prévoir et assumer ; force est de constater que les priorités de la municipalité semblent être très éloignées de celles des millassois et que les actions de communication enthousiastes de la majorité ne se reflètent pas dans les projets menés, dont les plus importants ont du mal à voir le jour (maison de santé, application du plan propreté, solution financière miracle...)

Lors du conseil municipal du 7 septembre, le maire nous a informés du compactage de la dette communale en soldant les emprunts en cours pour la souscription d'un nouveau. Pour mémoire, au 1^{er} janvier 2021, le capital de la dette s'élevait à 9M8 d'€. A ce jour, après facturation de 1M d'€ d'indemnités de remboursement anticipé d'un précédent emprunt, la facturation non négociée de 24000€ de frais de dossier et la souscription d'un complément d'emprunt, le capital que nous devons à la banque s'élève à 12M d'€. Nous avons voté contre ce projet qui nous est présenté comme une négociation intéressante mais qui s'avère être une augmentation substantielle de notre dette.

Nous restons à votre écoute et vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

Régis Bienaimé, Joseph Noguera, Laurence Noguera, Daniel Pinell, Cécile Quintus, Sylvie Vidal



STOCKAGE DU BOIS COUPÉ



PLAN DE SITUATION



VUES AÉRIENNES DE LA SITUATION APRÈS INCENDIE ZONE OUEST – LAC N°4



ZONE EST, LAC N° 3



Mairie
Place de l'Hôtel de Ville - B.P. 33
Tél. 04 68 57 35 03 - Fax. 04 68 57 33 16

www.mairie-millas.fr

Photo couverture : Photothèque Ville de Millas

INCENDIE



L'incendie du 18 juillet 2021 sur la commune de Millas

Un violent incendie s'est déclaré le dimanche 18 juillet 2021 aux alentours de 15h00 sur la commune de Néfiach, sur la rive gauche de la Têt.

L'origine de cet incendie est due à l'inconscience d'une personne qui, malgré l'interdiction de feu durant la période estivale, a fait brûler des matériaux pour en récupérer les métaux.

Poussé par la tramontane, le feu est sorti du massif forestier, a sauté la RN 116 et s'est attaqué aux champs de vergers entre Néfiach et Millas.

L'incendie sur la commune de Millas a principalement touché la rive droite de la Têt, mais également une petite partie de la **rive gauche**.

Plus de 200 pompiers ont été mobilisés pour éteindre les foyers, épaulés par six canadiens et un dash. Il est à noter que huit pompiers ont été blessés durant les interventions.

Les flammes ont parcouru 140 hectares et brûlé 75 hectares de garrigues, de vergers ainsi qu'une habitation située sur la commune de Millas.

Au total, environ **une centaine de personnes sur la commune de Millas a été évacuée** devant l'avancée des foyers venant à proximité de zones habitées.

CONSTAT DES DÉGÂTS SUR LA COMMUNE DE MILLAS

Comme mentionné plus haut, **l'incendie a ravagé 75 hectares de garrigues, vergers et une habitation. La végétation en périphérie des lacs n° 2-3 et 4 a subi de sérieux dégâts**, bien que régulièrement entretenu par le chantier école Força Réal et de réinsertion AILLE.

La majorité des arbres a été touchée, un ponton de pêche sur le lac n°4, n'a pas résisté à l'assaut des flammes. **Une trentaine de parcelles, cultivées en vergers** par de petits propriétaires, ont été également touchées par l'incendie. **Une exploitation agricole importante a elle aussi été détruite.**

LES MESURES CONSERVATOIRES ENGAGÉES

Les équipes de pompiers sont restées à pied d'œuvre plus d'une semaine pour éteindre les reprises de feux et sécuriser les secteurs.

De son côté, la municipalité de Millas a immédiatement mis en place une **cellule de crise le dimanche 18 juillet 2021 dès 17h00** à la Halle des Sports afin d'accueillir les personnes évacuées par la gendarmerie.

Au total, environ **80 personnes ont été accueillies** par l'équipe municipale qui leur a proposé rafraîchissements et collations offerts par les commerçants. Les personnes ont pu regagner leur domicile en fin de soirée, vers 22h30, la situation étant sous contrôle.

Le lendemain matin, a été mis en place un arrêté municipal interdisant l'accès à toutes personnes à l'exception des riverains dans toute la zone des lacs.

Dans la semaine qui a suivi l'incendie, **les zones dangereuses ont été identifiées** et matérialisées afin de prévenir tout incident. Des barrières matérialisant les zones interdites ont été mises en place.

Dans une deuxième phase, le lac n°1 n'ayant pas été affecté par l'incendie a été réouvert au public ainsi qu'aux exploitants du food truck et jeux d'enfants.

Des zones ont été matérialisées pour le stockage des gravats, ferraille et bois.

Des bennes ont été mises à disposition pour le transfert des matériaux.

LES ACTIONS ENGAGÉES POUR REVENIR AU PLUS VITE À UNE SITUATION NORMALE

Le lundi 26 juillet, s'est tenue sur place une réunion avec les sinistrés afin de les rassurer et de définir avec eux les moyens à mettre en œuvre rapidement.

Compte-tenu de l'importance des volumes de bois à évacuer, une zone tampon de stockage a été créée au droit du lac n°4.

Les bennes de bois collecté y sont déversées en attendant le broyage.

Les équipes municipales supportées par l'association AILLE aident les riverains à évacuer les déchets causés par l'incendie.

La municipalité a mis à disposition la tractopelle pour évacuer les bois élagués dans les propriétés ainsi que pour transférer le bois de la zone tampon dans les bennes mises à disposition.

C'est l'entreprise SERPE qui a été mandatée pour réaliser cette opération de sécurisation. Indépendamment des actions ci-dessus, la municipalité a fait établir un devis pour l'abattage de tous les arbres susceptibles de tomber autour des lacs n° 2-3 & 4.

Une centaine d'arbres a été coupée afin de sécuriser les lieux. Les principales essences touchées sont le saule, le peuplier, l'aulne, l'acacia/pseudo acacia et le frêne.

Cet abattage a débuté mercredi 11 août pour une durée de 6 jours.

Afin de sécuriser l'accès à l'ensemble des parcelles, il a été convenu avec les propriétaires que la municipalité prend en charge l'abattage de tous les arbres touchés par l'incendie tout le long du chemin, mais également dans une propriété dont les arbres bien touchés risquent en s'effondrant de tomber sur le chemin.

Cette deuxième opération d'abattage a duré environ 5 jours.

Après de nombreuses consultations pour trouver une solution économique pour l'évacuation des bois brûlés, le broyage sera effectué sur place et le broyat sera mis dans des bennes.

La totalité de ce broyat sera valorisée pour des chaufferies installées sur le département.

Cette valorisation nous permet donc de réaliser une opération blanche pour cette opération.

ASPECT FINANCIER

L'ensemble des travaux réalisés pris en charge par la municipalité s'élève à plus de 80.000 €.

Des demandes d'aides ont été effectuées à l'État, Région, Département, Sénateurs, Députés, nous attendons le retour.

Nous avons également fait une déclaration de sinistre à notre assurance.